

**Décision relative au tarif des produits de l'Institut des Neurosciences Paris-Saclay, NEUROPSI-UMR9197 concernant la Plateforme Animalerie Campus de Gif-sur-Yvette**

**LE PRESIDENT – DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président-directeur général du CNRS ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC171917DAJ en date du 7 juillet 2017 portant nomination de Mme Marie-Hélène PAPILLON aux fonctions de déléguée régionale pour la circonscription Ile-de-France Gif-sur-Yvette, à compter du 17 juillet 2017 ;

**Vu** la décision DEC180330DAJ en date du 25 janvier 2018 modifiée donnant délégation de signature à Mme Marie-Hélène PAPILLON déléguée régionale pour la circonscription Ile-de-France Gif-sur-Yvette notamment en matière de tarification, facturation et budgétisation de ventes de produits ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Les tarifs H.T des diverses prestations réalisées par la plateforme Animalerie Campus de Gif-sur-Yvette de NEUROPSI sont fixés selon les barèmes joints en annexe.

Ces tarifs font l'objet d'un dossier d'instruction auditable, validé le 21 janvier 2019

**Article 2 :**

La présente décision entre en vigueur à sa date de signature avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

**Article 3 :**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 12 février 2019

Pour le Président - Directeur général et par délégation  
La Déléguée Régionale

Marie-Hélène PAPILLON



Délégation Ile-de-France  
Gif-sur-Yvette

# Annexe 1

<b>Institut des Neurosciences Paris-Saclay - NeuroPsi</b>
<b>Animalerie Campus de Gif-Sur-Yvette</b>

Prestations proposées	Catégorie rongeur		Catégorie aquariologie		Catégorie Chat
	Sous catégorie conventionnelle	Sous catégorie EOPS/A2	Sous catégorie Zebra-fish	Sous catégorie aquariologie générale	
<b>PRIX DE VENTE</b>					
Tarif interne NeuroPsi	1.51€	5.12€	0.48€	0.42€	21.50€
Tarif académique	2.07€	5.68€	0.56€	0.50€	34.02€
Tarif industriel et académique étranger	5.11€	10.50€	0.82€	0.76€	69.40€